

**Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce  
L'équipe composée d'Atelier Big City, de Fichten Soiferman et  
associés et de L'ŒUF remporte le concours d'architecture**

**Montréal, le 5 octobre 2010** – Le jury, présidé par monsieur Dan S. Hanganu, a sélectionné l'équipe lauréate du concours d'architecture du Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce : il s'agit de l'équipe constituée d'Atelier Big City, de Fichten Soiferman et associés ainsi que de L'ŒUF.

La construction du Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce (NDG) s'inscrit dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal. Ainsi, le volet bibliothèque bénéficie du soutien financier conjoint du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et de la Ville de Montréal. « La présentation publique des projets finalistes de ce concours d'architecture a permis à la population d'apprécier la vision et les idées des différentes équipes et, notamment, de l'équipe lauréate. Je félicite Atelier Big City, Fichten Soiferman et associés ainsi que L'ŒUF pour leur esprit inventif. Ils ont su présenter un projet qui fera de ce centre un lieu culturel très riche qui saura répondre aux besoins de la population », a déclaré la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre.

Madame Helen Fotopulos, responsable de la culture, du patrimoine, du design et de la condition féminine au comité exécutif de Montréal, se dit ravie du nouveau pas franchi en matière d'architecture. « En tant que Ville UNESCO de design, nous avons la responsabilité de développer un paysage culturel imprégné de design et d'architecture moderne dans la perspective de rehausser le cadre de vie des Montréalaises et des Montréalais. En organisant ce concours d'architecture, nous avons permis aussi aux créateurs d'ici de faire connaître leur talent, ce qui contribue à renforcer Montréal en tant que métropole culturelle. »

« La culture, ça commence à deux pas de chez vous, ajoute monsieur Michael Applebaum, vice-président du comité exécutif et maire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce. L'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce a la responsabilité d'offrir aux résidants l'accès à des établissements où l'on cultive le savoir. Le projet du Centre culturel de NDG se veut un lieu d'apprentissage à la hauteur du quartier historique de Benny Farm. »

Pour sa part, madame Susan Clarke, conseillère du district de Loyola, est emballée par le projet. « Le projet choisi répond aux besoins de la population croissante du quartier. Ce nouvel équipement culturel sera un lieu de

Montréal 

Culture,  
Communications et  
Condition féminine

Québec 

rassemblement où les résidents pourront se rencontrer, se divertir et s'enrichir.»

Le choix a été fait à la suite des présentations publiques des quatre projets finalistes le 16 septembre et de délibérations du jury le 17 septembre. La recommandation du jury à l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce a été unanime, en tenant compte des objectifs de la programmation et des critères énoncés au règlement du concours. Le jury a souligné que le projet retenu s'est démarqué par l'organisation des espaces intérieurs et extérieurs, la répartition des activités, la compréhension des besoins des différentes clientèles et son ouverture communautaire.

Tout en conservant un caractère innovateur quant à sa mise en forme, ce projet a su respecter avec justesse et réalisme l'enveloppe budgétaire et les objectifs de développement durable.

Rappelons que les finalistes étaient :

- Atelier Big City, Fichten Soiferman et associés, L'ŒUF ;
- Chevalier Morales architectes, Busby Perkins + Will ;
- Les architectes FABG, (les architectes Brodeur, Gauthier, Lavoie) ;
- Menkès, Shooner, Dagenais, Letourneux architectes.

Soulignons que le Centre culturel de NDG représente un investissement total de 21 M\$.

- 30 -

Renseignements : Mélanie Charlebois  
Chargée de communication  
Arrondissement de CDN—NDG  
514 868-4231

Bernard Larin  
Cabinet du maire et du comité exécutif  
514 872-9998

Colette Proulx  
Ministère de la Culture, des Communications  
et de la Condition féminine  
514 873-2979